

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2026-008

SÉANCE DU : 1^{er} AVRIL 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLUE : Madame Johanna BECKERT

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (Adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (Adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (Adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE ; Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNAL (Adjoint) ; Mme Isabelle BUSQUET (Adjointe) ; Mme Martine BIARD ; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Nicole BRIAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Alain PAUTROT ; M. Claude LARDY ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Benoît DESACHY ; Mme Nathalie MAYEN ; Mme Maryse BODDELE ; M. Jean-Claude MICHEL ; M. Vincent RAFFARA ; M. Benoît SÉCHET ; M. Yoann STUCK ; M. Gonzague ZIEGLER ; Mme Johanna BECKERT ; Mme Nathalie CORNET ; M. Jérôme FRANÇOIS ; M. Damien JACQUEMONT.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Émile COHEN donne pouvoir à M. Jean-Jacques MARGAINE (Adjoint) ; Mme Nicole COHEN donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (Maire).

Membre absent : Mme Patricia GARCIA

Nombre de présents : **30**

Nombre de pouvoirs : **2**

Nombre d'absent : **1**

OBJET DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Le rapport d'orientation budgétaire présenté et annexé à cette délibération doit présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir toute en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement. Ce rapport, n'a pas vocation à se substituer au vote du budget où l'ensemble des recettes et des dépenses sont présentées.

Ce débat permet à l'Assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la Ville, de mettre en lumière certains éléments rétrospectifs et de discuter des orientations budgétaires et les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2026.

— — — — —

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2312-1 ;

Vu la circulaire préfectorale n° E-2016-34 du 23 novembre 2016 relative au contenu et modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire (DOB) ;

Vu la présentation du rapport d'orientation budgétaire annexée et présentée à l'Assemblée délibérante ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

À la majorité par 29 voix pour et 3 abstentions (liste « Écully Humaniste » et « Un nouvel élan pour Écully »),

- Dit que, par son vote, le Conseil municipal prend acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire et de l'existence d'un rapport sur la base duquel s'est tenu le débat ;
- Adopte les orientations budgétaires telles que présentées dans le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 1^{er} avril 2026

La Secrétaire,



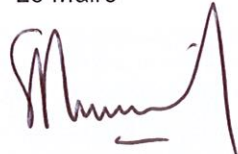
Johanna BECKERT

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le - 2 AVR. 2026
Le Maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20260401-DELIB_2026-008-DE
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Ce rapport d'orientation budgétaire 2026 s'inscrit dans un contexte national et international :

- Croissance du PIB : la croissance du PIB en France devrait se situer autour de 1% en 2026 après une croissance estimée de 0,6% en 2025, puis de 0,8% en 2024
- Les prévisions d'inflation retenues pour 2026 restent modérées, avec une inflation autour de +1,3 % en moyenne
- Objectif de déficit public : l'objectif officiel inscrit dans la loi de finances est de ramener le déficit public à environ 5 % du PIB en 2026, contre 5,4 % en 2025
- Dette publique : la loi estime que la dette publique restera élevée, autour de plus de 118 % du PIB en 2026, du fait de contraintes structurelles sur les finances publiques
- L'environnement géopolitique reste tendu : guerre en Iran, en Ukraine, tensions Chine-Taiwan, etc.

Prévisionnel 2026

Les chiffres attendus en 2026 :

- Les droits de mutation seront stables et à un niveau toujours faible.
- La revalorisation des bases d'imposition sur 2026 devrait s'établir aux alentours de + 0,8%.
- Le budget communal doit être voté à l'équilibre.

Dette d'Écully : 0 €

Impacts de la Loi de Finances 2026 sur les finances de la commune

Maintien national des dotations de l'Etat (DGF +DSU) en 2026 : 111 K€

Les dotations de l'Etat (DGF + DSU) pour Écully devraient rester inchangées.

- 2014 : 1 781 k€
- 2023 : 264 k€
- 2024 : 264 k€
- 2025 : 111 k€ et application du Dilico (- 294 421 €)
- 2026 : 111 k€ + Restitution de 30% du Dilico 2025 (+ 88 326,30 €)

LE BUDGET PRIMITIF 2026

Nos principaux arbitrages sont en lien avec les priorités du nouveau mandat et s'inscrivent dans la continuité des actions engagées depuis 2020 :

- L'éducation et le soutien aux familles
- La transition écologique et l'adaptation au changement climatique pour protéger durablement notre cadre de vie
- La sécurité et la préservation du cadre de vie écullois

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2026

Chapitre 011 – Charges à Caractère Général :

- Stabilisation des prévisions de dépenses (Identique à 2025)
- Optimisation des dépenses (contrats, achats, prestations)

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2026

Chapitre 012 – Charges de Personnels :

- Glissement vieillesse technicité (+ 230 K€)
- Charges CNRACL (+ 150 K€)
- Participation prévoyance et santé (+ 12 K€)

Proposition pour le Chapitre 12 : 11 400 K€

Chapitre 012 - Ressources humaines

Structure des effectifs : 270 postes au tableau des effectifs (236 emplois permanents pourvus, soit 194 ETP)

Éléments sur la rémunération (montants qui ne portent que sur les emplois permanents) :

- Traitements indiciaires : 5 120 757,71 €
- Régimes indemnitaires : 1 539 556,08 €
(y compris S.F.T et indemnités de résidence)
- Bonifications indiciaires : 41 638,18 €
- Heures supplémentaires rémunérées : 146 019,91 €
- Avantages en nature : 20 490,59 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2026

Chapitre 65 - Subventions aux associations et subventions d'équilibre au CCAS/ESPACE ECULLY :

- Poursuite du soutien au tissu associatif favorisant la dynamique locale
- Diminution de la subvention d'équilibre au budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale d'Écully (410 k€)
- Stabilisation des subventions pour les 3 principales associations : le montant sera le même en 2026 qu'en 2025, soit 251 K€
- Pas de subvention d'équilibre pour le Cinéma
- Même subvention d'équilibre pour l'Espace Ecully qu'en 2025 (95 k€)

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En k€	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 / BP 2025
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	5 353	5 433	5 353	- 1,49%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉ	11 400	11 390	11 400	+ 0,09 %
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 054	2 054	2 054	+ 0 %
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	40	50	10	-80 %
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0	0		+ 0 %
014 FPIC + AC + CLETC	290	290	290	+ 0%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION	19 136	19 217	19 107	- 0,58 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	19 136	19 217	19 107	- 0,58 %

Maintien des dépenses à un niveau stable en 2026.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 73 – Impôts et Taxes

- Les taux de taxes foncières de la collectivité n'augmenteront pas ; en revanche, les bases seront revalorisées par l'État aux environs de 0,8 %.
- Le montant des droits de mutation seront stables.

Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses

- Maintien des recettes du fait de la revalorisation des tarifs de la restauration scolaire, des tarifs culturels, des tarifs du périscolaire et du centre de loisirs en 2024.

Chapitre 74 – Dotations et subventions

- Diminution des dotations de l'Etat en 2025 et maintien en 2026.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

- Maintien du loyer de la résidence autonomie de Coucheroux (390 k€).

Chapitre 013/76/77

- Poursuite des ventes des biens mobiliers communaux sur le site AGORASTORE.

ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En k€	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 / BP 2025
70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 700	1 700	1 800	+ 6 %
73 IMPÔTS ET TAXES	16 200	16 500	16 700	+ 1 %
<i>Dont contributions directes (TFB, TFNB)</i>	14 900	15 300	15 300	0 %
<i>Dont droits de mutations</i>	1 000	1 000	1 000	0 %
74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS	2 000	2 120	1 800	- 18 %
<i>Dont Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)</i>	264	264	111	- 58 %
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	432	740	800	+ 8 %
<i>Dont loyers de la Résidence Autonomie</i>		390	390	
013/76/77 PRODUITS DIVERS	100	100	130	+ 23 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	20 432	21 160	21 230	+ 0,33 %

Une CAF 2026 estimée à 2 123 k€

CULTURE DE LA RESSOURCE

Systematiser la recherche d'aides financières pour les projets de la ville
1 projet = 1 dossier de demandes de financements divers.

En 2025 :

- 7 dossiers de subvention déposés
- 700 000 € d'aides accordées

En 2026 :

- 1 dossier déposé en janvier (DSIL)

ACTUALISATION DES AP/CP

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME AVEC CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Crédits de paiement (CP) des opérations gérées en AP/CP	Autorisation de programme actualisée	Réalisé cumulé estimé au 31/12/2025	Crédits de paiements 2026
Rénovation et extension du groupe scolaire des Cerisiers AP/CP 202201	8 390 k€	5 754 k€	290 k€
Rénovation de L'Espace Écully AP/CP 202202	305 k€	55 k€	65 k€
Terrain et vestiaire Rugby et Club house AP/CP 202203	590 k€	241 k€	0 k€
Transition écologique : Réhabilitation du patrimoine communal / Charrière Blanche AP/CP 202204	5 120 k€	4 218 k€	0 k€
TOTAL DES AP/CP	14 405 k€	10 269 k€	355 k€

SYNTHESE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2026

Une enveloppe d'environ 3,2 M€ dont le détail sera présenté lors du vote du budget primitif de 2026 qui se ventile principalement en :

- Reliquat de dépenses 2025 : 140 000 €
- Financement des APCP (espace Écully, rénovation du groupe scolaire des Cerisiers) : 355 000 €
- Financement du projet de création des vestiaires rugby : 1 600 000 € (hors APCP)
- Travaux urgents sur le patrimoine (réparations et entretien nécessaires)
- Provisions pour études et projets stratégiques (bâtiments, cimetière, aménagement de l'espace public)
- Investissements d'usage pour les services (renouvellement de matériel, amélioration des conditions de travail et d'exploitation – ex. matériel crèches, services publics)

SYNTHESE

- Stabilité fiscale : absence de hausse des taux en 2026
- Absence de dette
- Aucun recours à l'emprunt en 2026
- Stabilité des dépenses et des recettes de fonctionnement
- Investissement : année de transition marquée par une réflexion sur les futurs projets du mandat